

Le jugement dernier

La radicalité du message

●●● **Jacques Trublet s.j.**, Paris
 Professeur émérite d'exégèse biblique,
 Facultés jésuites de Paris

Dans de nombreuses religions, l'entrée dans la vie éternelle est précédée d'un jugement, voire d'une pesée des âmes, sur les actions bonnes ou mauvaises de notre existence terrestre.

Matthieu s'inscrit dans cette tradition et présente le Christ comme un juge qui, à la fin des temps, séparera les brebis des boucs (Mt 25,31-46). Mais le récit de l'évangéliste réserve des surprises...

Dans nombre de nos églises, le portail central met en scène le jugement dernier pour rappeler aux croyants leur destin futur. D'un côté, les élus, où figurent souvent des pauvres et ceux qui ont connu une vie de malheur, de l'autre, des rois, des évêques, des abbés ou des dignitaires, enchaînés et conduits à une chaudière fumante par un diable hideux. Il arrive qu'au centre de la scène soit disposée une balance. Ce jugement appartient aux articles de notre Credo : « Il viendra pour juger les vivants et les morts. » Mais sur quels critères serons-nous jugés ?

Besoins vitaux

Matthieu apporte à cette question une réponse qui lui est propre. On va de surprise en surprise à la lecture de son récit. La liste des œuvres de miséricorde surprend d'abord à la fois par sa trivialité et son caractère universel. A y regarder de près, on s'aperçoit qu'elle rejoint une lame de fond qui traverse l'Ancien Testament comme le Nouveau. Ensuite, nous partageons l'étonnement des élus et des damnés quand le Christ s'identifie à ceux qui ont bénéficié ou non des œuvres de miséricorde.

La liste des œuvres de miséricorde énumérées déconcerte par l'apparente banalité de son contenu. Cependant il vaut

la peine de l'analyser en détail pour en dégager la logique et l'originalité. Les six œuvres sont centrées sur la corporéité humaine ; elles visent toutes des besoins vitaux, aussi bien matériels que psychologiques ou affectifs, car le corps est le lieu de la médiation avec autrui et structure l'identité de chacun. Chaque œuvre vise donc un manque matériel et relationnel.

On peut regrouper les œuvres en trois séries : faim et soif, abri et vêtement, maladie et prison. Ces trois ensembles dessinent une géographie de la relation corporelle à autrui : ce qui pénètre dans le corps, ce qui délimite un extérieur et un intérieur, ce qui met en danger d'exclusion biologique ou sociale.

Le premier couple, faim et soif, exprime la totalité des besoins les plus élémentaires de l'homme : il ne peut vivre sans manger ni boire. Cette nécessité vitale et incessante d'eau et de nourriture, qu'il ne peut combler lui-même, exprime sa plus grande vulnérabilité et en même temps sa participation essentielle au monde (à la fois à la nature et au corps social qui organise l'approvisionnement).

Le deuxième couple situe le corps comme une frontière entre un intérieur et un extérieur, seuil fragile certes, mais nécessaire à l'homme pour son identité. La nudité dans la Bible évoque moins la pudeur que la faiblesse ; être

nu, c'est être vulnérable et pouvoir être abusé. Si le vêtement a d'abord pour fonction de protéger contre les intempéries, il instaure une distance symbolique avec autrui, rendant possible la relation, au-delà de la honte ou de la provocation qu'entraîne la nudité.

L'absence de logement qui caractérise l'étranger correspond, à un autre niveau, à la même fragilité fondamentale vis-à-vis des intempéries ou des relations aux autres. Le sans-abri vit en marge de la société, ce qui constitue une double menace, à la fois pour lui et pour la société.

Cette double protection du vêtement et de l'abri possède aussi une dimension intégratrice : c'est par elle que chacun peut composer l'image qu'il donne de lui-même (fonction sociale) et que s'effectue l'identification sociale de chacun (cohésion sociale).

Enfin, le troisième couple présente un redoublement de la vulnérabilité du corps : intérieure et extérieure. Maladie et emprisonnement excluent du corps social. Le malade, c'est celui qui, en raison d'une contagion possible, doit être tenu à distance. Le prisonnier, c'est celui que la société rejette hors de la vie sociale pour se protéger. D'où l'importance de la visite comme réinté-

gration dans le corps social du malade et du prisonnier.

Ces six œuvres de miséricorde soulignent ainsi la dimension sociale des maux subis, et donc le fait que les besoins de l'homme ne sont satisfaits que dans un réseau de relations sociales. La réponse qu'elles suscitent dépasse largement le simple appel à l'hospitalité ou à l'aumône, pour toucher à la qualité de l'ordre social.

Enracinement biblique

Mais pourquoi Dieu s'intéresse-t-il tant à la justice sociale et au soin que les hommes ont les uns pour les autres, au point d'en faire dépendre leur propre salut ? Qui est donc ce Dieu qui se révèle ainsi, sans se soucier d'avoir été reconnu et adoré ?

Si nous ne trouvons rien de comparable à la liste de Matthieu, nous ne pouvons oublier les injonctions des prophètes dénonçant les injustices sociales sous toutes leurs formes, en particulier en matière de confiscations de maisons ou de terres et d'exploitation multiforme des pauvres : Os 4,1-2 et 6,6, Ez 18,5-8, ainsi que Jr 7,5-6 ou Za 7,9-10. Les écrits sapientiaux ne sont pas en reste

*Bas relief,
cathédrale de Reims*



et mentionnent également des œuvres de miséricorde : Jb 22,6-9, Si 7,32-35 ou Tb 4,16-17.

Une tendance remarquable se dessine dans les écrits vétérotestamentaires, consistant à placer les œuvres de miséricorde au-dessus de l'accomplissement des rites. Par exemple, le jeûne agréable à Dieu en Isaïe (Is 58), mais aussi chez Amos (Am 5,21-24) : « Ecarte de moi le bruit de tes cantiques... mais que le droit coule comme de l'eau. » C'est un trait original de la foi d'Israël de présenter la volonté de Dieu dans la seule évocation d'impératifs moraux, sans mention aucune de pratiques rituelles.

Le Midrash

La littérature rabbinique associe également les œuvres de miséricorde à l'entrée dans l'éternité : *Midrash* du Ps 118,17 : « Quand un homme sera interrogé dans le monde à venir : "Quelle a été votre œuvre ?" et qu'il répondra : "J'ai nourri l'affamé", il lui sera dit : "Voici les portes de Yahvé. Entrez-y, ô vous qui avez nourri l'affamé !" »¹ Les œuvres de miséricorde font partie, avec les aumônes et les devoirs de piété, des bonnes œuvres qui doivent être pratiquées. Ces obligations sont issues des commentaires de l'Écriture, et particulièrement des exemples d'Abraham, de Moïse ou de Daniel.²

Parmi les œuvres mentionnées, nous retrouvons l'hospitalité à l'égard de l'étranger et du pèlerin, l'éducation de l'orphelin, le rachat du prisonnier, la visite aux malades, l'inhumation des morts et la consolation des affligés, comme par exemple : « Rabbi Jochanan a dit : de six choses l'homme récolte les intérêts dans ce monde, alors que leur gain principal reste en attente du monde à venir, et ces choses sont :

l'accueil des pèlerins et vagabonds, la visite des malades, la dévotion à la prière, la recherche pendant la jeunesse d'une école d'enseignement, celui qui enseigne ses enfants dans l'étude de la Torah, et celui qui considère avec bienveillance son prochain. »³ Ou encore : « "Où trouve-t-on les preuves de ce que les Rabbis ont dit, que le rachat des prisonniers est un grand commandement ?" Il lui répondit : "Parce qu'il est écrit : *ainsi parle YHWH : qui est pour la mort, à la mort ! qui est pour l'épée, à l'épée ! qui est pour la famine, à la famine ! qui est pour la captivité, à la captivité* (Jr 15,2)". »⁴

Le Christ-Juge, selon saint Matthieu, n'exige pas qu'on l'ait suivi ni même qu'on ait risqué sa vie pour lui. Au moment décisif de notre entrée dans l'éternité, il nous sera demandé si nous avons pourvu ou non aux besoins fondamentaux de notre prochain. Cette restriction a de quoi surprendre. Et pourtant, à plusieurs reprises, le Nouveau Testament ne mentionne que le second commandement (celui de l'amour du prochain), semblant ignorer le premier (celui de l'amour de Dieu). C'est que l'amour de Dieu n'est pas occulté, mais il est sujet à caution et souvent invérifiable ; tandis que l'amour du prochain est le lieu même où s'atteste concrètement la vérité de notre amour pour Dieu.⁵

1 • **William G. Braude**, *The Midrash on Psalms, II*, New Haven, Yale University Press 1959, p. 243.

2 • **Hermann L. Strack et Paul Billerbeck**, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrash*, Munich, Becksche Verlagsbuchhandlung, Oscar Beck 1928, t. IV, « Die altjüdischen Liebeswerke », pp. 559-610.

3 • *Ibid.*, p. 560, 1.c.

4 • *Ibid.*, p. 572, c.a.

Paul affirme que le disciple, par la grâce de sa filiation avec Dieu le Père et de la fraternité avec le Christ Jésus, doit aimer son prochain comme Dieu lui-même l'a aimé : « ...afin que par la consolation que nous-mêmes recevons de Dieu, nous puissions consoler les autres » (2 Co 1,4). Saint Jean montre que tout amour vient de Dieu et doit rejaillir dans l'amour que nous portons à notre prochain : « Comme le Père m'a aimé, je vous aimés et... aimez-vous les uns les autres de l'amour dont je vous ai aimés » (Jn 13,34). Quant à Matthieu, il nous invite à l'amour universel des personnes en grande précarité, en qui se manifeste au jour du jugement la figure du Fils de l'homme.

Les pauvres et le Christ

En effet, l'enjeu du texte de Matthieu est moins celui d'un jugement eschatologique en tant que tel que celui de l'identification du Fils de l'homme avec les pauvres. Aucune des personnes jugées ne semble d'ailleurs remettre en cause le principe de ce jugement universel à la fin des temps. Mais ce qui crée la surprise, aussi bien chez les élus et les damnés que chez le lecteur, c'est que celui qui juge était en fait présent dans le déshérité. Ce que le Christ gratifie ou condamne, c'est de ne l'avoir

pas reconnu dans ceux qui souffraient d'un manquement fondamental.

Le texte revient par deux fois sur l'incompréhension tant des bénis que des maudits, à laquelle font écho les deux évocations par le Roi des œuvres de miséricorde. Et cette lourde insistance sur cette « surprise eschatologique » empêche de résumer le texte à une exhortation en vue d'une pratique éthique. En évacuant la référence au Christ, cette réduction rendrait d'ailleurs incompréhensible l'Évangile et le sens de la mort et de la Résurrection du Christ. La spécificité chrétienne du texte se situe donc dans cette surprenante révélation christologique : le Christ est présent dans les plus petits d'entre les siens.

Cela nous ouvre à un regard nouveau sur les œuvres de miséricorde, qui sont à comprendre dans la dynamique profonde de la prédication de Jésus-Christ : l'annonce de la loi d'amour du Royaume de Dieu, caractérisée par le double commandement de l'amour de Dieu et du prochain. La loi d'amour sous-tend ainsi toutes les relations avec les autres, jusqu'aux plus lointains. C'est ce à quoi engage le commandement radical de l'amour des ennemis (Mt 5,44), qui est spécifiquement chrétien.

Par-là, Jésus invite à entrer dans le regard même de Dieu sur le monde, regard miséricordieux qui ne fait exception de personne : le Père « fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes » (Mt 5,45). Or c'est bien un tel regard miséricordieux qui rend possible de se porter au secours des plus petits affamés, assoiffés, nus, malades et prisonniers. Ainsi les œuvres de miséricorde sont à situer comme une manifestation de la radicalité évangélique.⁶

J. Tr.

5 • Voir à ce sujet **Jacques Trublet**, « Amour de Dieu et Présence au monde dans la Bible », in *Amour de Dieu et Présence au monde*, session de février 2012, Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris, sous la direction de **Sylvie Robert**, Médiasèvres 2012, pp. 91-129.

6 • **Louis-Jean Frahier**, *Le Jugement dernier. Implications éthiques sur les bonheurs de l'homme : Mt 25,31-46*, Paris, Cerf 1992, surtout le ch. VIII, « Les œuvres de la loi d'amour », pp. 217-260. Cette étude est sans doute l'une des plus remarquables en français.